

Visite éclair de Denis Sassou Nguesso à Kinshasa : sécurité et défense commune à l'ordre du jour

P. 2

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 491 du mercredi 6 au jeudi 7 octobre 2021

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Lamuka ce samedi à la Place Sainte Thérèse

Test de popularité pour le tandem Muzito-Fayulu

P. 2

Jean-Pierre Lihau se fixe de grandes ambitions : « *Disposer d'une administration à la grandeur du pays* »

Le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation de service public, Jean-Pierre Lihau, s'est fixé de grandes ambitions. Il s'est aussi déterminé à gagner le pari. Face à une fonction publique qui peine à décoller, le VPM se veut rassurant. « Je sais que les choses sont difficiles parce que nous n'osons pas. Le temps de l'audace est arrivé pour faire bouger les lignes. Là où il y a la volonté, tout est possible. Il y a un effort qui est fait. Que les fonctionnaires de l'Etat nous fassent confiance », a-t-il déclaré mardi au briefing sur les réformes de l'administration publique. **P. 12**



PARLONS-EN

L'éducation en péril

ECONEWS

Depuis le 4 octobre 2021, les élèves du primaire et du secondaire ont repris le chemin de l'école. En tout cas, pas tous !

Si ceux du secteur privé agréé n'éprouvent aucune difficulté à étudier dès cette rentrée, ce n'est pas le cas pour ceux du secteur public qui se tournent les pouces, les enseignants ayant décidé de ne pas prêter jusqu'à ce que le Gouvernement réponde à leurs revendications

Un mouvement de grève des enseignants à la rentrée, en tout cas ça se passe ainsi depuis des années. En effet, la rentrée des classes a été généralement l'occasion pour le personnel enseignant de durcir le ton pour se faire entendre. Et la rentrée de 2021 n'a pas échappé à la règle.

Mais, contrairement aux années antérieures, la rentrée des classes de 2021 se passe dans un contexte particulièrement marqué par la pandémie de Covid-19.

(Lire page 2)

Augustin Matata Ponyo Mapon, une proie à abattre. Mais par qui ?

P. 4

Cri de détresse de Deo Kasongo, patron de DIVO : « *L'Etat doit nous encourager, et pas nous regarder de loin* »

P. 5

Lamuka ce samedi à la Place Sainte Thérèse

Test de popularité pour le tandem Muzito-Fayulu

Après la marche ratée du 29 septembre, le duo Muzito et Fayulu a rendez-vous avec ses sympathisants ce samedi 9 octobre dans un meeting populaire à la Place Sainte Thérèse, dans la commune de N'Djili. Finalement, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a accédé à la demande de deux derniers résistants de Lamuka, principale force politique de l'opposition. Pour Adolphe Muzito et Martin Fayulu, ce meeting a valeur de test. Tout se jouera par la capacité de mobiliser les foules. Qu'importe le message dont ils seront porteurs. Soit ils réussissent leur mobilisation en faisant valoir leur statut de contrepoids au pouvoir en place à Kinshasa, soit ils se noient politiquement. Pour le tandem Muzito-Fayulu, le meeting de ce samedi sera un étalon pour jauger leur ancrage dans la population. C'est le quitte ou double.

ECONEWS

Après avoir reporté à une date ultérieure la dernière marche pour réclamer la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et un large consensus autour du processus électoral, le duo Adolphe Muzito et Martin Fayulu a opté pour un meeting populaire à la Place Sainte Thérèse. Il s'agit d'une manière pour ces «résistants» de contourner la mairie de Kinshasa qui les a empêchés d'organiser leur marche du 29 septembre pour des raisons sécuritaires.

Au cours d'une ultime rencontre la veille autour du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, les deux parties ont chacune mis un peu d'eau dans le vin, convenant d'un meeting de Lamuka à la date du 9 octobre 2021.

En s'étant montré flexibles, Muzito et Fayulu ont tendu un piège aux autorités parce que maintenant, il n'est pas possible de leur refuser un meeting populaire. Le gain est double pour ce tandem : apporter la preuve de leur popularité et parler au peuple à travers l'échantillon qui fera le déplacement de la Place Sainte Thérèse.

La marche était une bonne chose, mais un meeting est une opportunité pour ces deux «résistants» de faire mal au régime en frappant dur sur des failles qu'on aligne du côté du régime du Président Félix-Antoine Tshisekedi. Il y a des tonnes de choses à reprocher à la gouvernance Tshisekedi et à l'Union sacrée de la nation, la plate-forme née de la rupture de la coalition FCC - CACH.

C'est avec joie que Muzito et Fayulu vont démon-

ter les réalisations «cosmétiques» du gouvernement de l'Union sacrée de la nation, se dit-on dans leur rang. Ils ont une tâche facilitée par le concours des circonstances. Est donc pris qui croyait prendre!

Le gouverneur Ngobila a ainsi offert la possibilité aux deux «résistants» de faire passer leur message dans un format plus élargi. Une marche se serait terminée par des chants hostiles au régime. Mais, un meeting est l'expression de la communion entre les leaders et le peuple !

Décidément, Lamuka sort gagnant dans cette épreuve parce que ses dirigeants vont tirer le meilleur profit de ce bras de fer.

DES DÉFIS À RELEVER

Le plus grand défi de ce tandem est d'attirer la foule. Si Fayulu et Muzito ne font pas le plein à la Place Sainte Thérèse, cela voudrait confirmer que leur popularité ne serait pas sociologique et ne se limiterait que sur les réseaux sociaux et les médias. Le discours qui sera tenu à l'occasion fera mouche ou pas. S'ils mobilisent un maximum, cela signifierait que le camp adverse a peur de les voir se déployer. Tout comme, s'il se fait qu'un grand monde répond à cette invitation populaire, ce serait la démonstration que Lamuka a la rue à ses côtés.

La tâche n'est pas facile pour Muzito et Fayulu

parce que tous les observateurs vont les juger à partir de ce qui va se faire ce samedi à la Place Sainte Thérèse de N'Djili, situé dans le district populaire de Tshangu, considéré comme un bastion de l'opposition au pouvoir.

Le défi de la sécurité va également s'inviter à ce meeting. Les adeptes de Lamuka devront éviter tout discours de la haine tribale. Certaines vidéos où il y avait des appels au meurtre doivent trouver des réponses contraires dans le comportement des militants mais aussi dans le discours des leaders.

Autant dire que ce samedi, Muzito et Fayulu auront une occasion non seulement de convaincre, mais aussi de rassurer qu'ils incarnent réellement une alternative crédible aux prochains scrutins de 2023. L'UDPS, dont la capacité de mobilisation n'est plus à démontrer, les attend au tournant. Si le duo Muzito-Fayulu réussissait son coup, l'UDPS devra certainement revoir ses calculs. Mais, à l'opposé, l'UDPS aura gagné en confiance, s'assurant d'une voie royale en 2023.

C'est dire que le meeting du 9 octobre 2021 servira aussi de repère dans une possible redéfinition des rapports des forces sur la scène politique congolaise. Muzito et Fayulu ont rendez-vous avec l'histoire : se confirmer ou disparaître !

PARLONS-EN

L'éducation en péril

(Suite de la Une)

Déjà, les écoles ont eu du mal à terminer la dernière année scolaire, ponctuée des arrêts dus à la progression inquiétante de cette pandémie. Le plus important est qu'une année blanche a été évitée de justesse.

Pour l'année scolaire 2021-2022, il y a des inquiétudes qui s'accumulent. La grève des enseignants du secteur public fait une fois de plus tâche d'huile. Certes, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique s'est félicité lundi, depuis Mbuji-Mayi, du lancement de l'année scolaire, effective, selon lui, sur l'ensemble des provinces éducationnelles de la RDC. Il faut néanmoins reconnaître que, dans le secteur public, tout tourne encore au ralenti. Pour cause : il y a encore et toujours cette controverse autour de la gratuité de l'enseignement de base.

Si l'initiative du Président de la République est salvatrice, dans la mesure où elle a eu l'avantage de ramener à l'école plus d'un million d'enfants échappant au système éducatif national, sa mise en œuvre pose encore problème.

Dans le camp des enseignants, on continue d'accorder plus d'attention à l'amélioration non seulement de leurs conditions de travail, mais aussi celle de leurs rémunérations.

Pour l'instant, le Gouvernement n'a réussi qu'à ajouter une modique somme de 40.000 FC. Le patron de l'EPST reconnaît que la somme est dérisoire. Néanmoins, il a promis de l'améliorer. Quand et comment ? C'est tout le problème.

Pour le moment, le secteur public est à l'arrêt. Faut-il réajuster l'ambitieux projet de la gratuité de l'enseignement de base? C'est tout ce que les enseignants souhaitent. Des parents qui ont également envie de garantir une bonne éducation à leurs enfants semblent être favorable à cette relecture de cette gratuité tel qu'enclenché par l'Etat congolais.

S'il y a de résistance, c'est principalement au niveau du Gouvernement qui ne voudrait pas voir le Chef de l'Etat renier son engagement. En tout cas, pour le Président de la République, la gratuité de l'éducation de base est irréversible. Et le Chef de l'Etat ne rate pas une occasion pour le faire savoir.

Quoi qu'il en soit, il faudrait que tous les partenaires du système éducatif congolais se retrouvent autour d'une table pour trouver le juste milieu. Il s'agit de sauver un système éducatif en péril. L'avenir de nos enfants en dépend.

Visite éclair de Denis Sassou Nguesso à Kinshasa : sécurité et défense commune à l'ordre du jour

HUGO TAMUS

Quelques heures à Kinshasa, puis il s'en va. C'est ce qui a rythmé le passage à Kinshasa, le mardi 5 octobre 2021, du président Denis Sassou Nguesso du Congo/Brazzaville. Trois jours auparavant, c'est son homologue Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui avait fait le déplacement, d'Oyo, sa ville natale, situé à 400 kilomètres de Brazzaville, pour des entretiens en privé avec le président Sassou Nguesso.

La succession des événements prouve nettement que les deux chefs d'Etat avaient véritablement des choses à se dire – en toute discrétion d'ailleurs.

Mardi, Denis Sassou Nguesso a rendu la politesse à son homologue de la République Démocratique du Congo en faisant le déplacement de Kinshasa.

Arrivé dans la matinée, pour une visite de quelques heures à Kinshasa, le président du Congo/Brazzaville a été accueilli, à sa descente d'hélicoptère, au jardin du Palais de la Nation, par son homologue de Congo/Kinshasa, avant un entretien en tête-à-tête d'une dizaine de minutes dans le bureau présidentiel du Palais de la Nation. Que se sont-ils dits ? Nul ne le sait. Toujours est-il que la délégation qui a accompagné le président Sassou Nguesso donne une idée des sujets qui auraient ponctués leur entretien. En effet, dans sa suite,

le président Denis Sassou Nguesso s'est déplacé avec Raymond Zéphyrin Mboulou, ministre de la Sécurité, l'amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité, le général Essongo, son chef d'état-major particulier. Un échantillon bien représentatif qui prouve à suffisance que les questions de sécurité et de défense commune ont ponctué cette visite éclair du président Sassou.

La confirmation de plus de cette thèse a été donnée avec la présence de Denis Sassou Nguesso, aux côtés de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la cérémonie de fin de formation de la 6^{ème} session ordinaire et de la 4^{ème} session spéciale du Collège de

hautes études de stratégie et de Défense (CHESD), ainsi que la 4^{ème} promotion de l'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM).

En réalité, Kinshasa ne fait pas les choses au hasard. Le timing n'est pas non plus anodin. En associant le président Sassou à cette cérémonie, Félix Tshisekedi a voulu certainement donner la preuve à son homologue de Congo/Brazzaville qu'il est en train de raffermir son système de défense et de sécurité.

En effet, le CHESD a vocation de centre d'excellence stratégique régionale de la CEEAC. Il a déjà accueilli, au cours de ses différentes sessions, des Tchadiens, des togolais, des Gabonais, des Congolais de Brazzaville, etc.

Une République à deux vitesses**Rentrée gratuite pour les enseignants, rentrée en «Palisade» pour leurs honorables**

Le lundi 4 octobre 2021, c'était la rentrée des classes dans la ville de Kinshasa et partout ailleurs en République Démocratique du Congo. Il y a eu rentrée scolaire certes, mais tous les élèves n'ont pas bénéficié de mêmes privilèges. Dans les écoles du secteur public, l'ambiance habituelle de la rentrée des classes n'a pas été au rendez-vous. C'est souvent le cas en pareilles circonstances, les enseignants du secteur public ont plutôt opté pour le boycott. Pour cette rentrée des classes, les enseignants du secteur public ont eu droit à 40.000 Fc, soit 20 Usd, de plus sur leurs salaires. Un motif de révolte qui a justifié le climat délétère de ce lundi. Mais, au Parlement, les députés nationaux qui émargent, comme les enseignants du secteur public, du même budget de l'Etat, ont eu droit à une rentrée dorée, avec en prime une Jeep Hyundai «Palisade», toute neuve. La gloire aux uns, la galère aux autres. Dure réalité d'une République à deux vitesses où la juste redistribution du revenu national n'a jamais été à l'ordre du jour. C'est parti pour une année scolaire à l'issue incertaine.

FAUSTIN K.

Le monde a célébré, le 5 octobre, la «Journée mondiale des enseignants» pour honorer le grand travail qu'accomplissent ces professionnels de la craie.

Célébrée depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants (e) s a lieu chaque année pour célébrer les enseignants à travers le monde. Elle commémore la signature de la recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 qui fixe les critères de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignant(e)s ainsi que les normes fixant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi et les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Dans un message commun, l'UNESCO, l'OIT, l'UNICEF et l'Internationale de l'éducation ont lancé un appel en ces termes : «La Journée mondiale des enseignants n'est pas seulement pour nous l'occasion de rendre hommage à chaque enseignant. Nous appelons vivement les pays à investir en eux et à leur accorder la priorité dans le cadre des efforts mondiaux de reprise de l'éducation, afin que chaque apprenant puisse se former auprès d'un enseignant qualifié et soutenu. Tenons-nous aux côtés de nos enseignants ! »

A Kinshasa, la Journée mondiale des enseignants a été précédé la veille par la rentrée scolaire. En République Démocratique du Congo, c'est dans la rue que les enseignants, particulièrement ceux du secteur public, se sont souvenus mardi d'une journée qui leur est consa-

crée à l'échelle planétaire.

4 OCTOBRE : UNE RENTRÉE ATYPIQUE

Il est 6h à Kinshasa. La ville se réveille dans son ambiance bouillante. Comme à l'accoutumée, tôt le matin, les grandes artères de la ville sont déjà prises d'assaut par ces Kinois qui vivent de la débrouillardise, «l'article 15» qu'a vulgarisé, il y a bien des années, feu Pepe Kalé Yampanya (aujourd'hui dédédé). Mais, la journée du 4 octobre a tout de particulier. C'est le jour de la rentrée des classes. Un moment de retrouvailles pour les élèves du cycle primaire, secondaire et technique qui ont passé une année 2020 particulièrement agitée due à la pandémie de Covid-19.

Dans la ville, la présence de ces enfants habillés en bleu et blanc est plutôt timide. Normal pour des parents, démunis, qui ont du mal à s'acquitter des frais inhérents à la rentrée de classe.

Par ce temps de gratuité de l'enseignement de base décrite dans les écoles publiques, les établissements scolaires du secteur public ont tourné au ralenti en cette journée du 4 octobre.

Au lycée Kabambare où je suis parti accompagner ma fille, c'est la confusion qui a été au rendez-vous ce matin du 4 octobre.

Dans la grande cour de l'école, les parents étaient là, accompagnant leurs filles pour ce premier jour de la rentrée.

Il est 7h30, l'entrée principale du lycée Kabambare grouille du monde. Aucun officiel de l'école ne se point au rendez-vous.

Les enfants, nouveaux et anciens, doivent prendre leur mal en patience avant de connaître leur salle d'affecta-



C'est à Mbuji-Mayi, loin des bruits de Kinshasa que Tony Mwaba, ministre de l'EPST, est allé lancer officiellement la rentrée des classes 2021.

tion. A 8h, une sonnerie retentit. Des listes sont affichées devant différentes salles de classe. Parents et élèves accourent les consulter.

Dans ce cafouillage, un parent trouvé sur place, s'interroge : «Pourquoi on n'a pas affiché ces listes bien avant ?» Il ne trouvera pas de réponse officielle à sa question.

C'est plutôt un autre parent qui tentera de le calmer : «L'école tourne au ralenti. Certainement qu'ils n'ont pas pu le faire avant, avec toutes les frustrations qui entourent cette rentrée de classe. Ça commence mal. Je crains pour cette année scolaire ».

Le plus important est que la rentrée de classe a eu lieu. Mais, le plus dur est à venir.

Pour la journée de lundi, aucun professeur ne s'est présenté devant les élèves. Les enseignants ne cachent pas leur colère face aux promesses non tenues des autorités congolaises.

Encore et toujours, tout le débat tourne autour de la gratuité de l'enseignement de base, cette promesse de campagne que le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a tenu à concrétiser dès les premières années de son mandat.

Si l'initiative est louable, dans la pratique, il est loin de convaincre. Et le lycée Kabambare, école publique du réseau catholique, ne fait pas exception.

« GARDEZ VOS ENFANTS À LA MAISON »

Dans cette cour intérieure du lycée Kabambare, une conversation, apparemment anodine, avec une sœur religieuse a plutôt éveillé mon attention. Alors que parents et élèves accou-

seau public de l'EPST – les enseignants ont joué lundi à l'abonné absent. Ils se disent déçus et ont voulu le faire savoir dans des termes audibles. Pour cause, disent-ils : ce traitement déséquilibré de l'Etat.

CES JEEPS «PALISADE» QUI FONT POLÉMIQUE

En République Démocratique du Congo, tous les employés de l'Etat ne sont pas logés à la même enseigne. Et quand il faut se servir dans le compte général du Trésor, les privilégiés sont connus. Ils se recrutent dans la sphère politique.

En effet, pour cette rentrée scolaire 2021, le Gouvernement a fait un «grand effort» - le terme est du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique – pour allouer 40.000 FC, soit 20 USD, au salaire de l'enseignant du secteur public.

Voilà une déclaration qui a jeté de l'huile au feu, ravivant la colère des enseignants du secteur public.

Devant nous, un enseignant du secteur public, qui accompagnait curieusement sa fille au lycée Kabambare, n'a pas caché sa colère : «Voilà une belle manière de nous narguer. Que représente 40.000 Fc dont se félicite le ministre de l'EPST. A sa place, j'aurais dû me taire en lieu et place d'en faire une grande publicité. Que représente ces 40.000 Fc face au don de Jeep Palisade de plus de 50.000 USD qu'on vient d'accorder aux députés nationaux.

Que valent finalement ces 40.000 FC face aux gros salaires distribués à la Présidence de la République et au Gouvernement ? De qui se moque-t-on dans ce pays ? Où est le peuple d'abord qu'on nous a promis ? C'est énervant ».

Tout compte fait, en République Démocratique du Congo, le débat autour d'une juste redistribution de la richesse nationale reste encore d'actualité.

Si aux enseignants du secteur public, on exige le patriotisme pour accompagner le système éducatif, aux honorables députés et sénateurs – ces enfants gâtés de la République – on est bien disposé, au-delà des salaires princiers leur alloués, à leur offrir des avantages qui frisent l'insolence. C'est cela aussi les dures réalités d'une République à deux vitesses.

raient dans tous les sens, retranché dans un coin, je m'attélais à suivre cette ambiance de la rentrée, me souvenant de ces beaux moments passés de ma jeunesse. C'est alors qu'une sœur religieuse, d'un âge avancé, m'interpelle dans ma méditation. La conversation est vite engagée.

- La sœur : Etes-vous professeur au lycée ?

- Moi : Non, ma sœur. Je suis venu accompagner ma fille qui étudie ici

- La sœur : ah, bon ! Vous pensez vraiment qu'ils vont étudier cette année, avec les 40.000 Fc qu'on a ajoutés sur les salaires des enseignants. C'est méchant, n'est-ce pas ? Est-ce une bonne manière de traiter ceux qui s'occupent de l'éducation de vos enfants ?

- Moi : Je ne sais pas vous répondre, ma sœur. S'il y a des revendications, c'est à l'Etat, leur employeur, que les enseignants doivent orienter leurs revendications. Pour moi, on m'a dit que la rentrée est prévue ce lundi. Je suis venu juste accompagner ma fille. Pour le reste, c'est à l'Etat congolais de régler ce problème

- La sœur : Gardez vos enfants à la maison. Ce n'est pas normal. Je ne vois pas comment ces enseignants vont dispenser les cours. En tout cas, pour moi, je comprends leur situation. Je les soutiens. L'Etat congolais est injuste.

Ce bref échange dit tout. Il résume le climat tendu qui a régné lundi dans différentes écoles publiques de Kinshasa.

Le Lycée Kabambare n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Partout ailleurs – en tout cas dans le ré-

Présidence de la la CÉNI : la CÉNCO et l'ECC jettent l'éponge et s'en remettent à Mboso

72 heures n'ont pas suffi aux huit Confessions religieuses pour parvenir à un compromis autour du successeur de Nangaa à la présidence de la CÉNI (Commission électorale nationale indépendante). Après trois jours de discussions, les six Confessions religieuses rangées derrière Dodo Kamba de l'Eglise de réveil au Congo ne se sont pliées à la volonté des Catholiques et Protestants de revoir les règles du jeu. C'est le retour à la case départ. Finalement, les Confessions religieuses s'en remettent au président de l'Assemblée nationale pour le dernier verdict – le consensus n'ayant été pas au rendez-vous dans leurs rangs.

ECONEWS

Toujours pas de fumée blanche au sein des Confessions religieuses. En effet, l'ultimatum de 72 heures leur accordé par le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'Kodia Pwanga, n'a eu aucun effet sur l'intransigeance des uns et des autres. C'est donc en queue de poisson que les huit religieux se sont séparés. Une fois de plus le consensus n'a pas été au rendez-vous.

Dans la correspondance qu'il a adressé le 4 octobre 2021 au président de l'Assemblée nationale, Mgr José Moko, vice-président de la CÉNCO, a juste fait part de l'impossibilité de répondre à son appel. L'espoir de trouver un compromis s'est donc envolé. Pour cause, Mgr Moko note qu'une fois encore ils ont été « confrontés à un conflit d'interprétation » du contenu exact de la dernière correspondance de Christophe Mboso. « Ce qui, dit-il, n'a pas permis d'évoluer du tout ».

Face à l'intransigeance de six Confessions religieuses qui sont restées fermes sur leur décision, l'ultime discussion de 72 heures n'a finalement accouché que d'une souris. « Nous n'avons donc pas trouvé de consensus malgré notre demande leur adressée de nous présenter d'autres candida-

tures. Nous n'avons voté non plus », écrit Mgr Moko.

Que dire d'autre? C'est l'impasse. Les Confessions religieuses n'ayant pas gagné le pari, Mgr Moko renvoie la balle au président de l'Assemblée nationale. « Nous prions pour que l'Esprit Saint vous accompagne dans les efforts que vous déploierez pour éviter à la nation une crise de trop qui ne profitera à personne ».

La CÉNCO et l'ECC ont donc jeté l'éponge. Le constant est certes malheureux, mais il est la preuve de tous les obstacles qui restent à franchir pour un processus électoral réellement apaisé, crédible et transparent en 2023.

Que reste-t-il à faire au niveau de l'Assemblée nationale? Face à Mboso, il y a une alternative : soit valider le choix de six confessions religieuses qui ont jeté leur dévolu sur Denis Kadima, soit refaire tout le processus en soumettant la question à l'assemblée plénière de l'Assemblée nationale.

Quoi qu'il en soit, c'est mal parti pour les prochaines élections de 2023. Il serait tout aussi imprudent de ne pas considérer les voix discordantes de l'Eglise catholique au Congo et de l'Eglise du Christ au Congo. Agir ainsi serait une grave erreur en raison du fort ancrage de ces deux églises dans le pays.

A l'honorable président de l'Assemblée nationale

Objet : Rapport de la plénière de la plate-forme des Confessions religieuses du 02/10/2021
Honorable président,
Votre lettre N/Réf 123/RDC/AN/CP/MNPC/NBB/09/2021, du 30 septembre 2021, par laquelle vous donnez aux chefs des Confessions religieuses un ultime délai de 72 heures pour harmoniser nos vues et désigner nos délégués à la CÉNI nous est parvenue le même jour. Nous vous en remercions.

Interpellé par votre appel pathétique sur le sens de notre responsabilité, le président de la Plateforme a aussitôt convoqué une assemblée plénière le samedi 02/10/2021, à 10h30, dans l'espoir de trouver une solution à cette crise. Comme il ne pouvait atteindre Kinshasa que dans l'après-midi, il m'a chargé de présider à cette réunion en ma qualité de vice-président de la CÉNCO.

Malheureusement, nous nous sommes confrontés à un conflit d'interprétations de votre correspondance, qui n'a pas permis d'évoluer du tout.

En effet, pour le Présidium de la Plate-forme constitué de la CÉNCO et de l'ECC, votre lettre faisait état de l'échec de toutes les tractations menées jusque-là au sein de la plateforme des Confessions religieuses pour la désignation de nos deux candidats à la CÉNI et nous invitait à aller de l'avant, à harmoniser nos vues en mettant de côté ce qui nous divise, dans le respect de notre Charte et de La loi organique de la CÉNI.

Pour les six autres confessions religieuses, il y a un travail qu'elles prétendent avoir déjà fait et dont le Procès-verbal aurait été reçu au bureau de l'Assemblée nationale. Pour elles, les 72 heures que vous aviez données sont simplement une occasion pour renforcer la cohésion en obtenant du présidium la reconnaissance de ce procès-verbal. Une proposition de texte d'un nouveau procès-verbal a été soumise par les six dans cette perspective.

Cette proposition n'a nullement accueilli l'assentiment du présidium car fondée sur une mauvaise interprétation de votre lettre et n'entrant pas dans l'esprit de la convocation de notre plénière qui était celui de repartir sur des nouvelles bases et de trouver un consensus autour d'un candidat idoine. En plus, il a été établi dans les conditions non conformes à la Loi organique de la CÉNI notamment les articles 10 et 12, ainsi qu'à notre Charte spécialement en ses articles 8,16, 17 et 18.

Par ailleurs, nous constatons que les six autres confessions religieuses fondent leur soixantaine majorité sur une interprétation erronée de l'article 17 de notre Charte et qu'elles ignorent totalement l'article 10 de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la CÉNI.

Nous n'avons donc pas trouvé de consensus malgré notre demande leur adressée de nous présenter d'autres candidatures. Nous n'avons pas voté non plus. Nous avons proposé de revenir le lundi 4/10/2021 dans l'espoir d'évoluer mais le groupe de six nous a signifié que cela ne sert pas, autant attendre la position que prendra la Plénière de l'Assemblée nationale. C'est sur cette note que nous nous sommes séparés.

Un rapport global du présidium sur le processus de désignation des animateurs de la CÉNI par la Plateforme des Confessions religieuses vous parviendra sous peu. Nous prions pour que l'Esprit Saint vous accompagne dans les efforts que vous déploierez pour éviter à la Nation une crise de trop qui ne profitera à personne.

Veillez agréer, honorable président, l'expression de mes sentiments patriotiques et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

KINSHASA, LE 04 OCTOBRE 2021
MGR JOSÉ MOKO EKANGA
EVÊQUE D'IDIOFA
VICE-PRÉSIDENT DE LA CÉNCO

Augustin Matata Ponyo Mapon, une proie à abattre. Mais par qui ?

Chaque jour qui passe, nous révèle l'existence de plusieurs visages qui voudraient voir cet ancien premier ministre disparaître de l'échiquier politique. On y trouve même des personnes insoupçonnées. Mais malgré tout, la proie Matata que l'on croit capturer par un dossier mal ficelé et en violation de la loi ne se laisse pas aussi facilement vaincre.

Les comploteurs ont à faire à un homme qui ne laisse aucun montage prospérer devant la vérité. Et plusieurs honnêtes personnes volent à son secours, sans qu'il n'en soit demandeur lui-même.

C'est le cas pour le groupe de 10 sénateurs (voir document ci-joint) qui a saisi le président de la Cour Constitutionnelle, contre l'avis du président du sénat qui devrait pourtant se montrer protecteur des hommes qu'il dirige. Mais faudrait-il s'enétonner ? Quelque part, il y a des gens, réunis dans des partis et plateformes politiques, qui veulent la tête du sénateur Matata. Mais pour leur avoir fait quoi ?

Le grand péché de Augustin Matata Ponyo Mapon, c'est d'avoir un bilan élogieux, difficilement démontable dans la perspective d'un



Le sénateur Matata Ponyo Mapon

débat électoral. Et comme il est souvent constaté chez l'humain, toute réussite a son revers : la haine et la jalousie. Il n'y a pas lieu de considérer une autre raison, car

depuis l'alternance politique au sommet de l'État de janvier 2019, il ne fait aucune déclaration qui peut être interprétée dans un sens comme dans l'autre. Il poursuit son petit bonhomme de chemin, sans nuire à qui que ce soit. Même sa démission du PPRD ne peut être interprétée comme un acte de trahison.

Il n'a pas adhéré à l'« Union bon appétit » et il continue d'être en bon terme avec le président Joseph Kabila. En quoi dérange-t-il ?

En observant de plus près la méchanceté à laquelle il fait l'objet, on croirait qu'il soit devenu pire qu'un cime-

rière qui retient pourtant des gens dans des caveaux, ne leur donnant aucune possibilité de revenir en vie. Non et non ! Augustin Matata Ponyo Mapon n'est pas pire qu'un cimetière. Heureusement que le peuple le sait.

Dans un sondage réalisé sur Twitter il y a quelques semaines, son bilan a plaidé en sa faveur. Le peuple veut le voir comme candidat en 2023. Est-ce la raison des dossiers fabriqués et montés contre lui? Les faits nous le confirment...

La vérité peut pâlir, mais jamais périr, disent les italiens.
PASTEUR ÉMILE KABEYA (CP)

Cri de détresse de Deo Kasongo, patron de DIVO : « L'Etat doit nous encourager, et pas nous regarder de loin »

Il se fait connaître dans le grand public au travers de son agence en communication, DIVO (Des idées valent de l'or). Tout un symbole. Sur la place de Kinshasa, on ne le présente plus. Il incarne toute une génération de ces jeunes qui ont osé, en se lançant dans le monde du business où des Congolais battent le plus souvent en retraite. Entre-temps, son agence, DIVO, a grandi. Lui aussi, bien sûr. Deo Kasongo, c'est de lui qu'il s'agit. Multicarte, c'est un homme d'affaires transversal. Peu bavard, préférant se recentrer sur ses affaires, il a cependant accepté de répondre aux questions d'Econews, à l'occasion de l'ouverture de deux nouvelles salles de cinéma, Cinebuzz, au Premier Shopping Mall de la commune de la Gombe.

Le cinéma, c'est une passion, dit-il. Dans son compteur, il aligne déjà trois salles de cinéma dans la ville : Showbuzz sur l'avenue Mondjiba et deux salles Cinebuzz au Premier Shopping Mall. Cinéphile dans une ville qui s'est tournée de grandes salles de cinéma, il explique ses investissements sur ce créneau : « Je n'ai pas de souvenir d'avoir été dans ma jeunesse au cinéma avec mes amis à Kinshasa. Je voudrais donc donner ce que je n'ai pas eu aux autres, et décomplexer mes compatriotes sur cette culture Ciné qui avait disparu ».

Des ambitions, il en compte en grand nombre. Mais, son seul souci est de voir l'Etat congolais accompagner réellement des Congolais dans le monde des affaires. « Un pays qui a une destinée a besoin d'une génération qui fera la différence », clame-t-il. Il dit en faire partie – avec raison d'ailleurs. Entretien.



Deo Kasongo, promoteur de deux salles de cinéma, Cinebuzz, ouvertes au Premier Shopping Mall de Kinshasa

Deo Kasongo, producteur de film, peut-on déjà rêver de vous voir dans ce nouveau costume ?

(Rires) J'y avais pensé mais je ne peux pas tout faire... D'ailleurs, mon petit frère Eric est meilleur sur ce terrain. Attendez voir le film sur le Docteur Muyembe qu'il produit avec l'acteur américain Richard T. Jones. C'est donc lui le producteur de films dans la famille. J'espère que les salles

Cinebuzz en auront l'exclusivité de distribution en RDC et que surtout les avant-premières se feront dans nos salles.

Dans tous les cas, vous vous battez seul, sans appui ni subvention publique. Qu'est-ce qui vous motive dans tout ça ?

J'aime mon pays, et je veux tous les jours apporter ma pierre sur ce qui manque pour une certaine qualité de

vie. Les pouvoirs publics devraient encourager ces champions ou ceux qui se battent corps et âmes pour faire face à une domination grandissante des communautés vivant au Congo; ceux-là qui ont un accès facile aux capitaux, ils sont en train de tout contrôler et nous ne pouvons pas continuer à regarder.

L'Etat doit nous encourager, et pas nous regarder de loin. L'Etat doit accorder les marchés publics aux Congolais que nous sommes pour nous permettre de démontrer notre savoir-faire et nous permettre grâce à nos profits de nous développer et de développer des secteurs importants de notre économie pour la rendre indépendante de toute domination excessive.

Un mot à tous ceux qui, comme vous, croient encore à l'éveil de la RDC, ce géant endormi ?

Un pays qui a une destinée a besoin d'une génération qui fera la différence, pas que par la politique uniquement mais aussi par le secteur privé.

La RDCongo se réveillera par l'union de sa classe politique à mettre l'intérêt de la nation avant les querelles éternelles politiciennes, ils créeront dès lors un environnement propice permettant à tout champion congolais de briller et de faire briller d'autres.

Les ambassadeurs, et la communauté internationale n'aime pas ce pays plus que nous, alors mettons nous debout ensemble et relevons ce pays, il est plus que temps.

PROPOS RECUEILLIS PAR F.K.

proche de chez eux. Telle est la vision, grâce à Dieu.

Econews : Deux nouvelles salles de cinéma Cinebuzz ouvertes au Premier mall, après celle de Showbuzz. Par ces temps de Covid où tout tourne au ralenti, qu'est-ce qui explique cette action ?

Deo Kasongo : Quand il y a une vision il faut arriver à se projeter dans l'avenir malgré les aléas. La période Covid a été trop restrictive, les gens en sortant de là auront envie de se divertir... de se divertir sainement, on se tient juste prêt en leur offrant une infrastructure propice de plus en plus

De plus en plus, on vous voit très actif sur ce créneau, à savoir le cinéma, pourquoi ce choix ?

Parce que je suis un cinéphile, et aussi parce que je n'ai pas de souvenir d'avoir été dans ma jeunesse au cinéma avec mes amis à Kinshasa, je voudrais donc donner ce que je n'ai pas eu aux autres, et décomplexer mes compatriotes sur cette culture Ciné qui avait disparu.

Et je pense que ça peut être un bon business quand on en a plusieurs et que c'est bien géré

Nicolas Kazadi et Jules Alingete en mission à Lubumbashi pour une grande purge à la DGDA

FRANCIS M.

Panique à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga ! A la direction provinciale de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) du Haut-Katanga, l'heure est à la grande purge. C'est la promesse faite par le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzujii, à son arrivée mardi à Lubumbashi. Dans sa suite, l'argenter national a amené le flic financier en chef de l'Inspection générale des finances (IGF), Jules Alingete Key.

En effet, selon les premiers éléments d'enquête réunis par une équipe d'inspecteur de l'IGF, dépêchée



Séance de travail du ministre des Finances mardi à Lubumbashi, aux côtés de Jules Alingete, patron de l'IGF

depuis un mois dans le Haut-Katanga, il y a de fortes saignées de recettes dans la filière pétrolière du Haut-Katanga, des fraudes et des

évasions fiscales qui font perdre à l'Etat congolais des millions de dollars américains. Le ministre des Finances promet de sévir.

Il l'a annoncé dans un tweet ravageur de son cabinet : « Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi et l'inspecteur général de l'IGF, Alingete, séjournent à Lubumbashi. Décision, le ministre a enjoint au directeur général de la DGDA de suspendre tous les responsables douaniers du Haut-Katanga dans l'immédiat pour leur implication dans la fraude et la contrebande dans le secteur pétrolier ».

Il faut rappeler que l'IGF a déployé pour une durée de deux mois une équipe d'inspecteurs des finances dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga. Objectif : contrôler les finances des pro-

vinces et de trois directions provinciales de la DGDA, de la DGI et de la DGRAD. C'est dire que le coup de balai qui se met déjà en place pour la province du Haut-Katanga n'est qu'une première étape d'un travail d'assainissement des circuits de mobilisation des recettes de cette province, avant de s'attaquer au secteur minier

Pour l'instant, le Lualaba n'a pas encore livré son secret. Ce qui ne tardera certainement pas à arriver, dans la mesure où les inspecteurs des finances bouclent déjà leur mission avec des conclusions qui font état d'un important coulage des recettes publiques.

Les « Pandora Papers », ou la boîte de Pandore fiscale de 336 dirigeants politiques

Après les Panama Papers, voici les « Pandora Papers ». Plusieurs dirigeants, dont le Premier ministre tchèque, le roi de Jordanie ou les présidents du Kenya et d'Equateur, ont dissimulé des avoirs dans des sociétés offshore, notamment à des fins d'évasion fiscale, selon une enquête publiée dimanche par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). L'enquête, baptisée « Pandora Papers », à laquelle ont collaboré environ 600 journalistes, s'appuie sur quelque 11,9 millions de documents, qui proviennent de 14 sociétés de services financiers, et a mis au jour plus de 29.000 sociétés offshore. « Les révélations de l'ICIJ rappellent que, s'il existe des paradis fiscaux partout dans le monde, un nombre restreint de territoires représentent des nœuds incontournables. Il faut les attaquer en priorité. Et l'Europe devrait commencer par balayer devant sa porte », note le site spécialisé français « Alternatives économiques ».

ECONEWS AVEC RTBF.BE

Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ, en anglais) travaillait depuis un an sur ces informations : pas moins de 11 millions de documents, provenant de quatorze cabinets financiers, basés dans des paradis fiscaux comme le Panama, les îles Vierges, Dubaï... Et concernant plus de 29.000 sociétés offshore. L'enquête est baptisée « Pandora Papers », en référence à la boîte de Pandore.

Six cents journalistes ont ainsi épluché ces documents transmis par une source anonyme. L'analyse faite montre, explique le quotidien français Le Monde, que de nouveaux paradis fiscaux ont pris le relais au fur et à mesure des précédentes révélations de ce type qui ont forcé certains établissements ou Etats à la transparence.

Et ces paradis fiscaux profitent à des centaines de décideurs politiques, dont le Premier ministre tchèque, le roi de Jordanie ou les présidents du Kenya et de l'Equateur.

DES POLITIQUES ET DES CÉLÉBRITÉS

Selon ces documents, le roi Abdallah II de Jordanie a, par exemple, créé au moins une trentaine de sociétés offshore, c'est-à-dire dans des pays ou territoires à fiscalité avantageuse.

Par le biais de ces entités, il a acheté quatorze propriétés de luxe aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, pour plus de 106 millions de dollars US. L'ambassade de Jordanie à Washington s'est refusée à tout commentaire mais des avocats du roi, cités par la BBC, ont assuré qu'il avait utilisé sa fortune personnelle et a eu recours à des sociétés offshore pour des raisons de sécurité et de discrétion.

Dans un communiqué

publié à Amman, le palais royal a reconnu que Abdallah II possédait des propriétés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, mais affirmé qu'elles avaient été financées « personnellement » par le monarque.

« Certaines informations de presse publiées sur les biens immobiliers du roi sont inexactes, déformées et exagérées », a indiqué le palais royal. « La publication par certains médias des adresses de ces appartements et résidences constitue [...] une menace pour la sécurité du roi et des membres de sa famille », a ajouté le communiqué.

Quant au Premier ministre tchèque, Andrej Babis, il a placé 22 millions de dollars dans des sociétés écran qui ont servi à financer l'achat du château Bigaud, une grande propriété située à Mougins, dans le sud de la France.

« Je n'ai jamais rien fait d'illégal ou de mal », a réagi Andrej Babis sur son compte Twitter, « mais cela ne les empêche pas d'essayer de me dénigrer et d'influencer les élections législatives tchèques », prévues vendredi et samedi prochains. Le Premier ministre doit cependant répondre aux interrogations de plus en plus nombreuses des journalistes tchèques.

Le président équatorien, Guillermo Lasso, un ancien banquier, a, lui, logé des fonds dans deux trusts dont le siège se trouve aux Etats-Unis, dans le Dakota du Sud, selon l'ICIJ qui épingle également les présidents du Chili et de République dominicaine. Mais le dirigeant réfute ces accusations, affirmant avoir payé des impôts en Equateur pour tous ses revenus.

Egalement cité, l'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a fait transiter plusieurs millions de dollars US d'honoraires de conseil à des entreprises par



Evincé du FMI, Dominique Strauss-Kahn a pu se refaire une vie en se réfugiant derrière des paradis fiscaux

une société marocaine exempte d'impôts, selon les documents examinés par l'ICIJ.

Après le scandale du Sofitel de New York, l'ancien directeur général du FMI (2007-2011) est devenu conférencier et consultant international. Ses clients : des oligarques, des entreprises ou des chefs d'Etat pas toujours recommandables. Une activité qui rapporte gros.

Evincé du paysage politique français et contraint d'abandonner la tête du FMI après l'affaire Nafissatou Diallo, Dominique Strauss-Kahn a fondé la société de conseil Parnasse International, en 2013, au Maroc.

Par l'intermédiaire de cette structure domiciliée au Maroc sous la forme juridique de société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU), le rival de François Hollande à l'investiture socialiste pour la présidentielle de 2012 a ainsi exposé ses prédictions d'économiste chevronné à plusieurs dirigeants africains.

« Il est devenu un VPR de luxe pour certains Etats africains dans leurs négociations avec leurs créanciers internationaux », expliquait Forbes Afrique en 2019.

Un business rentable, puisque rien qu'entre 2013 et 2018, selon L'Obs, DSK, unique actionnaire et unique employé de Parnasse International, aurait engrangé plus de 21 millions d'euros de bénéfices et aurait été mesure de se verser plus de 5,3 millions d'euros de revenus.

Ultime précision : le Maroc a longtemps offert une exonération fiscale de 5 ans, puis un abattement de 50%,

aux sociétés venant s'installer dans ses zones franches, telles Casablanca. Depuis février 2021, le royaume, ayant mis fin à ses juridictions non coopératives, ne fait plus partie de la liste grise européenne des paradis fiscaux.

Dans la plupart des pays, ces faits ne sont pas susceptibles de poursuites. Mais dans le cas des dirigeants, l'ICIJ met en parallèle le discours anticorruption tenu par certains d'entre eux avec leurs placements dans des paradis fiscaux.

Parmi les personnalités exposées se trouvent aussi la chanteuse colombienne Shakira, le mannequin allemand Claudia Schiffer ou la légende indienne du cricket Sachin Tendulkar.

RESPONSABLES POLITIQUES ET DOUBLE DISCOURS

Au total, des liens ont été établis par l'ICIJ entre des actifs offshore et 336 dirigeants et responsables politiques de premier plan, qui ont créé près de 1000 sociétés, dont plus des deux tiers aux îles Vierges britanniques.

« Cela démontre que les gens qui pourraient mettre fin au secret de l'offshore, en finir avec ce qui s'y passe, en tirent eux-mêmes profit », a commenté le directeur de l'ICIJ, Gerard Ryle, dans une vidéo publiée dimanche.

Dans la plupart des pays, ces faits ne sont pas susceptibles de poursuites. Mais dans le cas des dirigeants, l'ICIJ met en parallèle le discours anti-corruption tenu par certains d'entre eux avec leurs placements dans

des paradis fiscaux.

Aux Pays-Bas, c'est le ministre des Finances, Wopke Hoekstra qui est mis en cause. L'homme est pourtant chargé de lutter contre l'évasion fiscale... Il est aujourd'hui accusé d'avoir investi dans une société écran aux îles Vierges britanniques.

MORALITÉ VS LÉGALITÉ?

« Je dois reconnaître qu'il y a une forme de lassitude qui s'installe », nous explique Xavier Counasse, qui a participé à cette large enquête pour le quotidien Le Soir. « J'ai commencé au moment des +Lux Leaks+ et cela fait un moment qu'on tourne dans cette même casserole et qu'on trouve systématiquement des révélations, des fichiers, des documents. Mais je pense qu'on n'a pas le droit de se lasser, car derrière ça il y a des vraies questions de justice fiscale et d'égalité entre les contribuables ».

Le journaliste insiste par ailleurs sur le fait que l'objet de ces enquêtes n'est pas d'opposer morale et légalité. Dans ces paradis fiscaux, on retrouve aussi « des grands criminels, des grands cartels de la drogue, des gens qui ont déjà été condamnés une fois pour fraude [...] c'est aussi ça et donc c'est beaucoup trop simple de résumer le propos en disant que c'est de l'optimisation fiscale et que c'est légal ».

« Nous sommes journalistes, pas juges : on décrit les faits, et chacun fait son travail. Mais si fraude il y a, je voudrais rappeler que les Panama Papers, c'est 269 enquêtes fiscales ouvertes

(Suite à la page 8)

Junior Masudi, l'étudiant menacé d'expulsion, finalement admis sur le territoire belge... mais à titre provisoire

C'est une affaire qui a agité l'actualité pendant plusieurs jours : celle de ce jeune homme congolais, Junior Masudi Wasso, venu étudié à l'UC Louvain, qui a été placé deux semaines en centre fermé, et menacé d'expulsion, car l'Office des Étrangers avait conclu qu'il « ne remplissait pas les conditions d'entrée ». Après une mobilisation de la société civile, et des précisions apportées à son dossier, notamment par l'université néolouvainiste, il a finalement été admis sur le territoire.

ECONEWS AVEC RTBF.FR

L'étudiant congolais Junior Masudi Wasso, menacé d'expulsion, a finalement été admis sur le territoire, mais pour un séjour provisoire, dénonce son avocate : « Nous apprenons ce jour avec stupéfaction que le visa 'étudiant' de Junior a été annulé. Il n'y a aucune décision, juste un cachet sur le visa dont nous supposons qu'il a été apposé hier juste avant qu'il ne soit libéré. Parce que lorsque nous avons demandé le dossier administratif à l'Office des Étrangers hier, il n'y avait rien de la sorte. Un visa 'court séjour' lui a été délivré en lieu et place, selon lequel il devrait retourner en RDC le 03.11.2021 ».

Elle s'indigne donc : « Lorsque Sammy Mahdi déclare qu'il pourra donc à présent étudier

en Belgique, c'est complètement faux ». Pour elle l'étudiant risque ainsi de se retrouver bientôt sans papier « alors même que Sammy Mahdi a reconnu lui-même à présent que toutes les conditions pour son séjour sur le territoire sont remplies ».

LE TEMPS DE SE METTRE EN ORDRE, DIT L'OFFICE DES ÉTRANGERS

« C'est un visa qui lui donne un délai qui doit lui permettre de se mettre en ordre et apporter toutes les justifications nécessaires », explique de son côté l'Office des Étrangers. Du côté du cabinet de Sammy Mahdi, on souligne que c'est la procédure normale à partir du moment où le premier visa étudiant avait été annulé: Junior pourra désormais faire les démarches



En Belgique, la mobilisation a été très active pour empêcher l'expulsion de l'étudiant Junior Masudi (à droite)

en vue d'un nouveau visa auprès de sa commune.

En possession d'un visa en règle, Junior Masudi Wasso, inscrit à l'UC Louvain en économie, avait été interpellé par la douane à son arrivée à l'aéroport de Zaventem au motif qu'il aurait été dans l'incapacité de répondre à des questions en lien avec le cursus universitaire dans lequel il était inscrit. L'étudiant, âgé de 20 ans, avait ensuite été envoyé au centre fermé Le Caricole

de Steenokkerzeel, avant subir plusieurs tentatives d'expulsion. De nombreuses voix s'étaient élevées pour demander sa libération.

L'Office des étrangers avait expliqué lundi que les frais d'inscription à l'UC Louvain n'avaient pas été payés et que le motif de son déplacement n'avait pas été suffisamment prouvé.

Dans un communiqué, l'UC Louvain s'étonne de cette explication. « Dès son arrivée

sur le territoire, Mr Junior Masudi Wasso était en possession de tous les documents nécessaires pour venir faire ses études à l'UC Louvain. Par ailleurs, il avait payé la part des frais nécessaire à son inscription avant d'arriver sur le territoire. Comme pour tout étudiant et conformément au décret, le solde des frais d'inscription doit être payé pour le 1^{er} février au plus tard de l'année entamée et non au moment de l'inscription ».

La gestion des amendes perçues par la Police de circulation routière et l'exercice du petit commerce au menu du contrôle parlementaire

VÉRON KONGO

À l'ouverture de la session parlementaire du mois de septembre 2021, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'Kodia M'Puanga, a rassuré les élus nationaux de l'importance que son bureau attache au contrôle parlementaire. Cela se concrétise par l'audition, ces derniers temps, de certains membres du gouvernement Jean-Michel Sama Lukonde.

Après Augustin Kibasa Maliba, ministre des Postes, Téléphone et Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication (PTNTIC), attendu d'ailleurs ce mercredi 6 octobre 2021 à la Chambre basse du parlement pour répondre aux préoccupations des députés nationaux sur la taxe RAM perçue « illégalement », Daniel Asele Okito, vice-Premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières et Jean-Marie Kalumba, ministre de l'Économie nationale, seront, à leur tour, en face des élus nationaux.

Le premier cité devra répondre à une question orale



Vue d'une plénière de l'Assemblée nationale

avec débat lui adressée par le député national Crispin Mbindule sur la destination de l'argent perçu illégalement par les éléments de la Police de circulation routière (PCR) et, le second, sur l'exercice de petit commerce en République démocratique du Congo, question lui posée par le député national Eliezer Ntambwe.

L'élue de Butembo, Crispin Mbindule qualifie cette

pratique de rançonnement ou corruption à ciel ouvert car, pour lui, cette pratique illégale est notamment observée sur les artères de Kinshasa, Goma, Bunia, Butembo et dans presque toutes les provinces.

Crispin Mbindule affirme avoir mené une étude depuis plus d'une année sur cette pratique frauduleuse. « Nous avons remarqué que les agents de la police de circula-

tion routière perçoivent des montants auprès des conducteurs sans leur exhiber des preuves de paiement et sans respect des procédures », a-t-il souligné.

Cette situation n'est pas étrange aux autorités de la Police nationale congolaise, voire au vice-Premier Daniel Asele. Ce dernier a, il y a quelques mois, effectué une descente sur le terrain pour se rendre compte de la manière dont évoluent les agents de la PCR. En passant inaperçu, il est parvenu à mettre la main sur plus d'une dizaine d'éléments véreux.

En outre, l'avènement de transport par moto est une autre aubaine pour les agents de la PCR. Un tour des carrefours principaux de la ville de Kinshasa par exemple suffit pour se rendre compte du comportement incivique qu'ils « affichent en infligeant aux conducteurs des motos des amendes » fantaisistes avoisinant le montant de 10.000 FC par infraction. A la suite des tracasseries routières, les conducteurs, tant des véhicules de transport que des motos, passent outre les tarifs officiels pour rançonner la population.

L'EXERCICE DU PETIT COMMERCE EN RDC : SILENCE COUPABLE DU GOUVERNEMENT

À l'avènement d'Adolphe Muzito à la Primature, il a été institué une loi réglementant l'exercice du petit commerce en République Démocratique du Congo.

Les expatriés étaient plus dans l'import-export et la vente en détail devait en principe être l'exclusivité des nationaux.

Au jour d'aujourd'hui, on assiste à une confusion dans l'application de cette disposition légale. D'où le mécontentement des nationaux qui se disent abandonnés à leur triste sort dans la pratique du petit commerce.

En sa qualité d'élue du peuple, le député national Eliezer Ntambwe vient d'adresser une question orale avec débat au ministre de l'Économie nationale. Ce dernier devra, dans les tout prochains jours, éclairer l'opinion sur le non application de la disposition légale réglementant l'exercice du petit commerce en RDC. Car, sur le terrain, les nationaux se sentent, non seulement marginalisés, mais privés de leurs droits fondamentaux.

Les « Pandora Papers », ou la boîte de Pandore fiscale de 336 dirigeants politiques

(Suite de la page 6)

en Belgique. Et s'il n'y avait que des cas légaux, le fisc ne récupérerait rien, alors que, depuis 2013, le fisc a récupéré 635 millions d'euros, uniquement sur les documents que nous avons révélés ».

Et les choses bougent, estime le journaliste, qui cite par exemple la taxe Caïman, en Belgique, ou bien les réglementations qui obligent, dans plusieurs pays,

à dévoiler les véritables bénéficiaires des sociétés basées à l'étranger.

QU'EST-CE QUE LE CONSORTIUM INTERNATIONAL DES JOURNALISTES D'INVESTIGATION ?

Créé en 1997 par le Centre américain pour l'intégrité publique, l'ICIJ est devenu une entité indépendante en 2017.

Son réseau compte des journalistes d'investigation dans plus de 100 pays et territoires, ainsi que quelque 100 médias partenaires.

L'ICIJ s'est fait connaître, début avril 2016, avec la publication des « Panama Papers », une enquête appuyée sur quelque 11,5 millions de documents provenant d'un cabinet d'avocats panaméen. Ils détaillaient

les avoirs cachés de milliers de clients de Mossack Fonseca, dont des personnalités de premier plan.

L'onde de choc qu'a provoquée cette publication a notamment entraîné la démission du Premier ministre islandais Sigmundur David Gunnlaugsson et du chef du gouvernement du Pakistan, Nawaz Sharif.

Depuis 2013 et la publication des « Offshore

Leaks », déjà par l'ICIJ, de nombreuses enquêtes journalistiques coordonnées ont révélé les noms d'entreprises, dirigeants ou personnalités ayant recours à des montages financiers opaques, notamment les « LuxLeaks » (2014) ou les « Paradise Papers » (2017) qui évoquaient le prince Charles, le champion de Formule 1 Lewis Hamilton ou le groupe Nike.

Les principales personnalités africaines épinglées

Les quelque 12 millions de documents confidentiels sur les paradis fiscaux dévoilés par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dimanche 3 octobre, comptent plusieurs noms de dirigeants africains, dont certains encore en exercice. Focus sur les personnalités recensées les plus marquantes du continent.

L'enquête du Consortium international des journalistes d'investigation, divulguée dimanche 3 octobre, répertorie près de 50 politiciens et officiels africains issus de 18 pays, comme étant détenteurs de sociétés offshore. Parmi eux, trois présidents et un Premier ministre en exercice.

Les données fournies indiquent que le président gabonais contrôlait, avec deux associés politiques, une société écran domiciliée aux Iles Vierges britanniques (IVB), prénommée Gazebo Investments Ltd.

D'après un courriel, daté de 2008, d'un procureur de Miami, qui a chargé des avocats du cabinet de services offshore, Trident Trust, d'incorporer la société, M. Bongo en était l'actionnaire majoritaire.

Les autres actionnaires étaient Jean-Pierre Oyiba, directeur de cabinet présidentiel jusqu'à sa démission en 2009, et Claude Sezalory, originaire de France et marié à Sylvia Bongo Ondimba avant son union avec Ali Bongo en 1989.

Ali Bongo était également le directeur d'une autre société écran aux IVB, Cresthill Worldwide Ltd. L'une comme l'autre ne

sont plus actives aujourd'hui tandis que leur raison d'être n'est pas connue.

Le président kényan, Uhuru Kenyatta, a aussi maintes fois affirmé sa détermination à lutter contre la corruption dans son pays et à obliger les officiels kényans à la transparence quant à leur patrimoine. Pourtant, selon le volet des « Pandora Papers » qui lui est consacré, le chef de l'Etat kényan possède une fondation au Panama, et plusieurs membres de sa famille directe possèdent plus de 30 millions de dollars US logés dans des comptes offshore.

Sa mère et ses frères et sœurs disposent d'au moins six autres « business offshore » et fondations enregistrés au Panama et aux IVB. La plupart de ces compagnies familiales ont été créées avant l'investiture de M. Kenyatta, précise les documents, bien que certaines soient restées actives après son élection. Les actifs, l'équivalent de 30 millions de dollars, sont placés au Royaume-Uni et à Hong Kong.

Le président congolais, selon les « Pandora Papers », détenait une société, nommée Inter African Investment Ltd., contrôlant des mines de diamant. Celle-ci a été enregistrée aux IVB en 1998, durant le second mandat de l'intéressé à la tête du Congo.

Inter African Investment détenait un compte auprès de la succursale londonienne de la banque Espirito Santo et était également à la tête d'une autre compagnie aux IVB, Ecoplan Finance Ltd.



Chantre de la corruption dans son pays, le Kenyan Uruhu Kenyatta n'est pas aussi clean qu'il ne le fait croire

Julienne, l'une des filles de M. Sassou Nguesso, a siégé au conseil d'administration d'Ecoplan.

Cette dernière possédait la majorité des actions d'Escom Congo, une entreprise de construction et d'immobiliers disposant des droits sur les mines de diamant dans le pays. Selon le cabinet panaméen Algocal, Ecoplan n'est plus active depuis 2018.

En 1998, alors conseiller du ministre ivoirien de l'Énergie, il devient propriétaire de Allstar Consultancy Services Ltd., une société basée aux Bahamas. Via un accord de fiducie, l'actuel premier ministre de la Côte d'Ivoire, depuis sa nomination en mars 2021,

obtient de ne pas voir afficher son nom sur les documents officiels.

M. Achi a fondé sa société en 2006, par l'intermédiaire d'un spécialiste de l'offshore basé à Londres, avant de transférer sa gestion à Alcogal.

Fils de feu Idriss DébyItno, plus jeune demi-frère de l'actuel président, Mahamat Idriss Déby, Zakaria Idriss Déby Itno possédait des actions dans Odian Consulting Ltd., une société des Seychelles, créée en 2008.

Les deux autres actionnaires n'étaient autre que son cousin, Yosko Youssouf Boy, et David Abtour, un présumé trafiquant d'armes. Ce dernier

a été marié à une sœur d'une ex-femme d'Idriss Déby. Le registre seychellois n'indique pas le statut de la société.

D'autres noms connus sur le continent ou dans leurs pays respectifs figurent également dans l'inventaire mis au jour par le Consortium.

Parmi eux, entre autres, la princesse marocaine Lalla Hasnaa, plus jeune sœur du roi Mohammed VI, l'ancien ministre tunisien et chef du parti MachrouTounès, Mohzen Marzouk, l'ex-Premier ministre mozambiquais Aires Ali, ou encore le ministre de la Sécurité ougandais, Jim Muhwezi.

Tensions Algérie-France : Emmanuel Macron joue l'apaisement

Dans un entretien diffusé mardi, le président français Emmanuel Macron a exprimé sa volonté d'apaiser les tensions qui minent les relations entre Paris et Alger, alors que l'Algérie a fermé son espace aérien aux avions militaires français et rappelé son ambassadeur à la suite de l'annonce de la réduction des visas français vers le Maghreb.

ECONEWS AVEC AFP

Alors que la France va accueillir vendredi un sommet Afrique-France au format inédit, c'est-à-dire sans chefs d'Etat mais avec de jeunes entrepreneurs, des artistes et des sportifs, Emmanuel Macron tente au préalable de déminer les relations avec un pays important pour sa diplomatie sur le continent : l'Algérie. Le président français a ainsi déclaré ce mardi avoir « confiance » et entretenir des relations « vraiment cordiales » avec son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune.

Il faut dire que les relations entre Paris et Alger sont actuellement particulièrement tendues. L'Algérie a en effet rappelé samedi son ambassadeur dans la capitale française.

Le président français Emmanuel Macron a dit mardi souhaiter « un apaisement » sur le sujet mémoriel entre la France et l'Algérie, appelant à « cheminer ensemble », alors que les relations se sont tendues dans le sillage de propos critiques du président français.

« Mon souhait, c'est qu'il y ait un apaisement parce que je pense que c'est mieux de se parler, d'avancer », déclare-t-il dans un entretien à France Inter, appelant à « reconnaître toutes ces mémoires » et leur « permettre de cohabiter ». « Ce n'est pas un problème diplomatique, c'est d'abord un problème franco-français », a-t-il aussi estimé.

Le chef de l'Etat assure également avoir « confiance » et entretenir des relations

« vraiment cordiales » avec son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune alors que les deux pays traversent une crise diplomatique et qu'Alger a rappelé son ambassadeur. « J'ai le plus grand respect pour le peuple algérien et j'entretiens des relations vraiment cordiales avec le président Tebboune », a-t-il déclaré sur France Inter, liant les tensions actuelles au travail de mémoire fait en France sur la guerre d'Algérie. Emmanuel Macron a déclenché la colère d'Alger après des propos rapportés accusant le système « politico-militaire » algérien d'entretenir une « rente mémorielle » sur cette guerre.

RAPPEL DE L'AMBASSADEUR

La présidence algérienne a annoncé samedi le rappel de son ambassadeur en France, après la diffusion par Le Monde de propos attribués à Emmanuel Macron, qui aurait estimé que l'Algérie s'est construite depuis son indépendance sur « une rente mémorielle » entretenue par « le système politico-militaire » au pouvoir à Alger.

Quelques jours plus tôt, le ministère algérien des Affaires étrangères a convoqué mercredi l'ambassadeur de France à Alger après la décision de Paris de réduire de moitié le nombre de visas octroyés aux ressortissants algériens.

La France a justifié cette diminution de l'octroi des visas, qui concerne également le Maroc et la Tunisie, par le fait que les trois pays du Maghreb rechignent à délivrer les laissez-passer consulaires né-



cessaires pour l'expulsion d'immigrés clandestins.

PETITES PIQUES AU POUVOIR DE BAMAKO

Emmanuel Macron a également évoqué la situation du Mali, appelant à ce « que l'Etat revienne » dans un contexte de fortes tensions avec le pays sahélien où la France va retirer sa force militaire Barkhane. « Il faut que l'Etat revienne avec sa justice, son éducation, sa police partout, en particulier au Mali », a-t-il dit sur France Inter, évoquant aussi le Burkina Faso, en proie à des violences djihadistes récurrentes. Le chef de l'Etat a invoqué « des vrais résultats » et « des vrais succès » de l'armée française au Mali, qui se concentre dorénavant « sur la stricte lutte contre les groupes terroristes ».

Mais il a appelé à ce que « derrière, les projets se développent », au risque de voir les « terroristes reprendre » les territoires libérés « puisqu'il n'y a pas de perspectives ». « L'armée française n'a pas à se substituer au non-travail », si je puis dire, de l'Etat malien », a lancé le chef de l'Etat, soulignant « qu'on ne peut pas demander à nos soldats de remplacer ce qui est le travail de votre Etat ». « Nous ne sommes pas le

peuple à sa place », a-t-il lâché, plaidant que « vous ne pouvez pas bâtir l'histoire d'un peuple en agissant depuis l'extérieur et en se substituant à sa souveraineté ».

REVOIR LES RAPPORTS AVEC LES TALIBANS

Le chef de l'Etat a enfin abordé la crise afghane et l'arrivée au pouvoir des talibans. « Nous devons absolument, nous, c'est-à-dire les Européens, les Américains, la Chine, la Russie, les grandes puissances aussi bien d'Afrique, d'Asie du Pacifique et d'Amérique latine réunis, avoir un message très clair : nous, nous posons nos conditions pour la reconnaissance des talibans », a affirmé Emmanuel Macron. « Il semble que la reconnaissance internationale ait un prix, que la dignité des femmes afghanes, que l'égalité femmes-hommes soit un des points sur lesquels nous insistons, et qui soit une condition pour nous », a poursuivi le chef de l'Etat français.

La communauté internationale s'interroge sur la pertinence de reconnaître le régime des talibans depuis leur prise de Kaboul le 15 août dernier et la chute de l'Etat afghan bâti depuis vingt ans sous l'égide étrangère. Depuis

lors, les fondamentalistes n'ont pas mis le pays à feu et à sang mais ils continuent à empêcher les collégiennes et lycéennes d'étudier et les femmes de travailler, au prétexte de leur sécurité. « Il ne faut avoir aucune naïveté, ceux qui pouvaient croire que les talibans seraient libéraux ont une réponse », a relevé Emmanuel Macron, qui a ensuite énuméré les conditions pouvant aboutir à une reconnaissance du gouvernement taliban.

« La première, pour moi, c'est que les talibans nous permettent de continuer les opérations humanitaires », qui aujourd'hui se déroulent « au compte-gouttes », a-t-il souligné, évoquant les évacuations de plusieurs ressortissants franco-afghans et afghans ces derniers jours via Doha « pour les protéger » ou d'autres « par les pays frontaliers ».

La « deuxième chose », c'est que le régime taliban « soit clair sur la condamnation, la non-coopération avec tous les groupes terroristes islamistes de la région », a-t-il poursuivi. « La troisième, c'est d'avoir justement une situation en termes de respect des droits de l'homme et en termes de dignité des femmes qui soit respectée ».

Sahara marocain : Le rapport du SG de l'ONU réaffirme l'enterrement du référendum

ECONEWS AVEC MAP

Dans son rapport au Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, consacre, une nouvelle fois, la solution politique, sous les auspices des Nations Unies et dans le cadre exclusif des résolutions du Conseil, comme seule voie au règlement de ce différend régional.

Dans ce cadre, M.

Guterres a exprimé sa confiance qu'une solution demeure possible à la question du Sahara marocain et ce « conformément aux résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548 du Conseil de sécurité ». Ces résolutions appellent à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis à la question du Sahara marocain.

Ces résolutions consacrent également le processus des tables rondes avec la par-

ticipation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Polisario, comme l'unique cadre pour mener le processus politique onusien.

En fixant la portée du processus et la solution politique aux seules résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548 du Conseil de Sécurité, le Secrétaire général a une nouvelle fois confirmé l'enterrement définitif des plans et propositions désuètes et leur mécanisme obsolète, en l'occur-

rence le référendum, auxquels s'attachent les autres parties, et qui ont été écartés par le Conseil de Sécurité et le Secrétaire général, depuis plus de deux décennies.

En outre, ces résolutions au même titre que toutes celles adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2007, ont consacré l'Initiative d'autonomie en tant que seule solution sérieuse et crédible au différend régional sur le Sahara marocain.

Une fois de plus, le Secrétaire général de l'ONU contredit les thèses dépassées et stériles de l'Algérie et du Polisario. Le temps est à la reprise du processus politique qu'il qualifie de « plus urgent que jamais ».

Dans ce même cadre, M. Guterres enjoint au Polisario de cesser immédiatement ses violations du cessez-le-feu et des accords militaires ainsi que ses obstructions à la MINURSO.

Méga-panne : Facebook plonge en bourse, Zuckerberg perd près de sept milliards USD

Entre les accusations d'une lanceuse d'alerte sur la politique du groupe et une méga-panne qui a affecté l'accès à ses réseaux et messageries, la fortune du riche Mark Zuckerberg, co-fondateur de Facebook, a fondu de près de sept milliards USD en quelques heures après une chute du titre en Bourse. Son empire, Facebook, a perdu plus de 50 milliards USD de valeur en une journée.

ECONEWS

Le patron du groupe qui détient aussi Instagram, WhatsApp et Messenger, a vu sa fortune écornée après la chute du titre en bourse à cause du bug d'ampleur qui a bloqué ses réseaux sociaux et messageries ce lundi. Pas de quoi (trop) l'inquiéter non plus.

La méga-panne, lundi, qui a empêché l'accès aux quatre réseaux et messageries du groupe – Facebook, Instagram, WhatsApp et Messenger – d'ordinaire fréquentés tous les mois par quelques 3,5 milliards de personnes dans le monde, a plongé ces derniers dans l'incompréhension.

Comme neige au soleil, la fortune du riche Mark Zuckerberg, co-fondateur de Facebook, a fondu de plus de six milliards de dollars US en quelques heures après une chute du titre en bourse.

En cause : les critiques sur sa politique, doublées d'une méga-panne qui a em-

pêché lundi soir l'accès aux quatre réseaux et messageries du groupe – Facebook, Instagram, WhatsApp et Messenger – d'ordinaire fréquentés tous les mois par quelque 3,5 milliards de personnes dans le monde.

Poids lourd du Nasdaq, l'action de Facebook a plongé de 4,89% lundi soir, pour tomber à 326,23 USD lors de la clôture de ce marché orienté vers les nouvelles technologies.

Depuis ses sommets début septembre, le titre a perdu 15% de sa valeur. Facebook est néanmoins une des plus importantes capitalisations du monde, se rangeant généralement juste après Apple, Microsoft, Google (Alphabet) et Amazon.

A cause de la chute de ses actions, le patron américain de 37 ans a perdu plus de six milliards USD en quelques heures, faisant décliner sa fortune à 121,6 milliards de dollars US «seulement», affirme un décompte de



Mark Zuckerberg, patron de Facebook et Whatsapp (octobre 2019)

Bloomberg. Ses pertes atteignent 15 milliards USD depuis la mi-septembre.

Facebook a indiqué dans la nuit de lundi à mardi dans un communiqué que cette panne majeure avait été causée par un «*changement de configuration défectueux*» de ses serveurs, qui a empêché ses utilisateurs d'accéder aux plateformes. Elles avaient déjà été touchées par un incident en mars dernier, bien que de plus courte durée.

CONTEXTE COMPLIQUÉ POUR FACEBOOK

«*Désolé pour la perturbation d'aujourd'hui — Je sais combien vous comptez sur nos services pour rester en contact avec les personnes qui vous sont chers*», a sobrement commenté sur Facebook Mark Zuckerberg, le patron de la firme.

Cette panne tombe très mal pour la firme américaine, qui traverse l'une des pires crises sur sa réputation.

En cause : une ancienne ingénieure, Frances Haugen, qui, sur la télévision américaine, a accusé le groupe de choisir «*le profit plutôt que la sûreté*» de ses utilisateurs. Ceci sans compter que des recherches internes au groupe ont montré que son réseau social Instagram a des effets négatifs sur le moral des adolescentes.

Près de 112.000 pannes ont été signalées lundi sur Facebook, plus de 92.000 pannes sur Instagram, et près de 30.000 pannes sur WhatsApp, a précisé le site Down Detector qui suit les pannes des services Internet.

«*Nous sommes conscients que certaines personnes ont des difficultés à accéder à nos applications et produits*», déclarait Andy Stone, porte-parole de Facebook, sur Twitter, ajoutant : «*Nous travaillons pour que les choses reviennent à la normale aussi vite que possible, et nous nous excusons pour tout désagrément*».

Les sites Web «*facebook.com*» et «*instagram.com*» étaient de retour sur la toile à environ 21 h 45 (GMT) après une absence d'environ six heures, alors que WhatsApp n'était toujours pas accessible.

Crise des sous-marins : Antony Blinken à Paris pour rétablir la confiance entre la France et les Etats-Unis

ECONEWS AVEC 20 MINUTES

Venu restaurer la confiance entre les deux pays après le coup de froid provoqué par l'annulation du contrat d'armement de l'Australie, Antony Blinken le francophile est reçu sans effusion.

Même endroit, autre ambiance : reçu en ami en juin à Paris, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, réputé francophile, était de retour mardi, mais l'accueil s'est voulu plus distant après la crise inédite entre la France et les Etats-Unis.

Arrivé lundi soir pour deux jours de réunions à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le chef de la diplomatie de la première puissance mondiale a rencontré en début de matinée son homologue français Jean-Yves Le Drian, puis a été reçu par un conseiller du président Emmanuel Macron.



En juin dernier, Le Drian et Blinken prêts à faire équipe à la belote

Objectif : «*identifier les étapes*» pour «*permettre un rétablissement de la confiance*», explique-t-on côté français, tout en prévenant que «*la sortie de crise prendra du temps et requerra des actes*». Washington, qui a fait

publiquement amende honorable après la crise des sous-marins australiens, ne dit pas autre chose.

Il faut dire qu'avec l'annonce du partenariat AUKUS, entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, le

président américain Joe Biden a provoqué par ricochet l'annulation d'un contrat d'armement à 56 milliards USD entre Canberra et Paris.

Il aura fallu un coup de fil entre Joe Biden et Emmanuel Macron, après une

semaine de vives tensions, pour amorcer un certain apaisement. Le locataire de la Maison Blanche a reconnu que les Etats-Unis auraient pu mieux communiquer avec leur allié de longue date. Et les deux chefs d'Etat ont lancé un «*processus de consultations approfondies*».

La visite à Paris d'Antony Blinken marque ainsi une étape de ce processus avant un tête-à-tête Macron-Biden fin octobre en Europe. Mais les retrouvailles s'annoncent plutôt froides. Blinken ne devrait pas rencontrer Macron et il n'y aura même pas de conférence de presse commune avec Jean-Yves Le Drian.

On est loin du «*bienvenue chez toi*» lancé en juin dernier par Le Drian à un Blinken parfaitement francophone, qui a vécu dans la capitale française toute son adolescence et considère la France comme sa «*deuxième patrie*».

La RDC ce jeudi face au Madagascar : l'obligation de gagner pour les Léopards

C'est dans un stade des Martyrs de la Pentecôte, totalement rénové, que les Léopards de la République Démocratique du Congo accueillent les Baréas de Madagascar dans la route qui mène à la Coupe du Monde, Qatar 2022.

NANA K. AVEC ACP

Les Léopards A de la RDC sont contraints à une impérieuse victoire face aux Baréas (Zébu) de Madagascar jeudi, 7 octobre, à 14h00' au stade des Martyrs de la Pentecôte en match de la 3^{ème} journée des éliminatoires zone Afrique, de la coupe du monde Qatar 2022.

Le sélectionneur Hector Cuper et ses ouailles n'ont pas de choix car, après avoir ramené un point du match nul (1-1) de leur déplacement à Cotonou, le lundi 6 septembre 2021, au terme d'un match très disputé contre les Ecureuils du Bénin, pour le compte de la 2^{ème} journée du groupe J de ces éliminatoires, ils devront impérativement gagner et se placer dans cette dynamique pour continuer le par-

cours sur la voie royale.

Le onze national congolais qui occupe la 3^{ème} place avec deux points derrière les Tanzaniens et les Ecureuils du Bénin (4 points chacun), seront face aux Malgaches qui ferment la marche avec zéro point. Une position qui ne devrait pas enivrer les Léopards mais au contraire, booster leur mental en vue de se mettre à l'abri du ridicule au regard de l'investissement et de l'implication de la République pour cette qualification et du groupe abordable dans lequel la RDC fait partie.

Pour le match de ce jeudi, la RDC devra composer avec une équipe amputée à différents compartiments. Pour pallier tous les forfaits qui ont été déjà déclarés, le sélectionneur principal de Léopards a convoqué deux nouveaux joueurs, à savoir André Bukia et Joël Ngandu, en remplacement de Yannick Bolasia et Meschack Elia.

DES EFFORTS À FOURNIR POUR SE QUALIFIER

Les carnassiers congolais se creusent déjà les méninges et font toutes sortes de calculs sur leurs chances de qualification au prochain tour. Deux matches à domicile contre Madagascar (3^{ème} journée) et le Bénin (6^{ème} et dernière journée) et deux autres en déplacement contre Madagascar (4^{ème} jour-



Une séance d'entraînement des Léopards, avant la confrontation de ce jeudi

née) et la Tanzanie (5^{ème} journée), les Congolais ont l'obligation de bien négocier tous les matches à domicile en vue d'aller chercher trois points de la victoire en déplacement et un match nul pour pouvoir prétendre se trouver parmi les dix nations devant se disputer les cinq places qualificatives réservées à l'Afrique pour la phase finale de la prochaine Coupe du monde.

Les nations africaines seront à l'heure décisive des qualifications pour la Coupe du monde de football Qatar 2022 lors des matches de la 3^{ème} et 4^{ème} journée des éliminatoires de ladite compétition du 6 au 12 octobre 2021.

Au total, 41 matches sont au programme et les résultats s'annoncent incertains dans la mesure où, selon des observateurs, un tiers des rencontres ont été délocalisées dans un autre pays. Certain-

es équipes nationales comme celles de la Côte d'Ivoire et du Mali n'ont en effet aucun stade aux normes internationales actuellement disponible et seront obligés de jouer leur match loin de leurs installations sportives habituelles et loin de leurs publics immédiats.

L'Afrique du Sud, le Cameroun et surtout le Maroc se muent alors en terre d'accueil pour des sélections sans stade. Les Marocains vont ainsi affronter la Guinée-Bissau le 6 octobre à Rabat et le 9 octobre à Casablanca, avant de jouer le 12 octobre à Rabat face à une Guinée forcée, elle, de s'expatrier à cause du contexte politique instable à Conakry après le coup d'Etat militaire.

LES PREMIÈRES ÉQUIPES À QUELQUES PAS DE LA QUALIFICATION

La Tunisie (groupe B),

le Nigeria (groupe C), la Libye (groupe F) et le Sénégal (groupe H), vainqueurs de leurs deux premiers matches, peuvent assurer leur qualification en cas d'un nouveau succès au cours de ces deux journées et d'un faux pas de leurs concurrents directs qui auront ainsi plus de six points de retard, à l'issue de la quatrième journée.

Cependant, les Lions de l'Atlas du Maroc devront remporter leurs trois rencontres pour s'assurer la première place du groupe I et ainsi espérer se qualifier pour le dernier tour de ces éliminatoires.

Face à l'incertitude du lendemain et au caractère imprévisible du football, il faudra attendre la fin de cette phase de groupes lors des 5^e et 6^e journées prévues entre les 11 et 16 novembre 2021 pour en connaître le verdict.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Election au Comité olympique congolais : Amos Mbayo candidat à sa propre succession

N. KANKU

Après examen des dossiers, la commission électorale a publié les noms des candidats qui devront prendre part aux élections du 14 octobre 2021 du Comité olympique congolais (COC). Sur une trentaine de candidatures reçues, seules onze ont été déclarées recevables.

A la présidence du COC, Amos Mbayo est le seul à s'engager dans la course. Il est candidat à sa propre succession.

«Les candidatures que nous avons reçues et que nous avons traitées au sein du bureau étaient au nombre de trente et parmi ces trente candidatures, après traitement, nous avons re-



Amos Mbayo concourt pour conserver son poste à la présidence du COC

tenu provisoirement onze, les dix-neuf autres manquent certains éléments ou certaines pièces qui doivent ajouter dans leurs dossiers», a

fait part la commission électorale dans un communiqué.

A ce stade, la commission n'a pas encore clos les dossiers des candidatures.

Aussi a-t-elle précisé que les dix-neuf autres candidatures recalées ont encore «la possibilité d'introduire les recours ou de compléter les pièces manquantes», selon le cas.

Pour l'instant, voici les noms des candidats retenus par la commission : président (Amos Mbayo Kitenge), Vice-président (René Ngiebe, Christian Matata, Ferdinand Luyoyo et Freddy l'a Kimbo), secrétaire général (Alain Badiashile), secrétaire général adjoint (Honore Mazombo), trésorier général (Bobo Bondembe), Trésorier général adjoint (Claude Kabuki) et membres (Jean de Dieu Oleka, Georges Koshi, Désiré Bonina, Mike Tshifutshi et Eric Kindambu).

Jean-Pierre Lihau se fixe de grandes ambitions : « Disposer d'une administration à la grandeur du pays »

Le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Innovation de service public, Jean-Pierre Lihau, s'est fixé de grandes ambitions. Il s'est aussi déterminé à gagner le pari. Face à une fonction publique qui peine à décoller, le VPM se veut rassurant. « Je sais que les choses sont difficiles parce que nous n'osons pas. Le temps de l'audace est arrivé pour faire bouger les lignes. Là où il y a la volonté, tout est possible. Il y a un effort qui est fait. Que les fonctionnaires de l'Etat nous fassent confiance », a-t-il déclaré mardi au briefing sur les réformes de l'administration publique. Il se fixe un cap : « Le défi est de donner à la République Démocratique du Congo une administration à hauteur de sa grandeur ».

FAUSTIN K.

En République Démocratique du Congo, c'est depuis des années qu'on parle réforme de l'administration publique. Mais, sur le terrain, les résultats peinent à se concrétiser. Avec l'avènement du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le VPM en charge de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, veut faire différemment les choses.

Si ses prédécesseurs se sont limités aux intentions sans passer au concret, Jean-Pierre Lihau promet d'appuyer sur l'accélérateur pour doter la République Démocratique du Congo d'une administration qui reflète réellement sa grandeur.

Mardi, devant la presse conviée au briefing sur les réformes engagées

dans le sens de la modernisation de l'administration et de l'innovation, Jean-Pierre Lihau a donné la preuve d'un ministre qui maîtrise déjà son secteur. Cinq mois après sa nomination, il s'est imprégné des maux qui rongent l'administration publique, tout en identifiant la thérapie appropriée.

Selon lui, la réforme de la fonction publique reste une priorité pour le Gouvernement. L'ambition est de parvenir à doter la RDC d'une « administration proche du public, améliorer le service public et disposer d'une machine administrative à la grandeur du pays ».

Comment y parvenir ? Le VPM croit en la détermination aussi bien du Président de la République qui dicte la vision que du Premier ministre qui ac-

compagne le processus. « Ce qui tue notre administration, c'est l'irresponsabilité. Il faut faire bouger les lignes et nous y travaillons », note-t-il.

Si la maîtrise des effectifs des agents et fonctionnaires de l'Etat est entouré depuis toujours d'un mystère, Jean-Pierre Lihau promet de faire toute la lumière autour de cette question par la mise en place d'un Fichier de référence de l'administration publique (FRAP). A terme, rappelle-t-il, c'est gagner le pari de la fiabilisation de l'administration publique.

D'ores et déjà, il promet que le Gouvernement travaille sur un nouvel organigramme de l'administration publique pour non seulement l'amélioration de la productivité de l'agent public, mais aussi la maîtrise de la masse salariale.

Une ambition que partage Patrick Muyaya, porte-parole du Gouvernement. « Nous avons un programme ambitieux pour faire de notre fonction publique une administration moderne (...) Vous pouvez nous reprocher sur certaines choses, mais rassurez-vous : il y a une volonté de changer. Vous avez en face de vous un Gouvernement

déterminé. On ne va pas régler tous les problèmes, mais l'hémorragie sera arrêtée », a-t-il réaffirmé.

LES SIX AXES DE LA RÉFORME

De l'avis du VPM Lihau, la réforme de la fonction publique est principalement conçue sur six axes.

Avec des estimations actualisées qui donnent un effectif d'environ 1.450.000 agents et fonctionnaires de l'Etat, le premier axe porte sur la **maîtrise des effectifs**, avec un plan opérationnel qui inclut aussi bien le départ en retraite que l'assainissement du fichier de l'administration publique en élaguant les fictifs, les doublons et les cumulards.

Le deuxième axe fixe le **rajeunissement de l'administration publique** par le recrutement sur une base équitable et transparente de nouvelles unités en privilégiant la compétence. « Il faut donc débloquer une machine bloquée depuis 40 ans. Il faut enclencher le processus avant la fin de cette année et donner aux agents éligibles à la retraite leurs indemnités de fin de carrière », rappelle, à ce propos, Jean-Pierre Lihau.

Le troisième axe

prend en compte la **modernisation de l'administration publique**. De l'avis du VPM Lihau, cette modernisation concerne avant tout la révision du cadre juridique et du statut des agents de carrière de l'Etat. Selon lui, il s'agit de corriger un vide juridique qui persiste depuis une quarantaine d'années.

La numérisation fait partie du quatrième axe par la **dématérialisation de l'administration publique**. « Il doit donc être opérée une mutation vers la numérisation », note Lihau.

La **modernisation de l'environnement** du travail est prise en compte dans le cinquième axe. Selon le VPM Lihau, tout devrait commencer par la rénovation du bâtiment de la fonction publique. Enfin, le sixième axe se penche sur l'épineuse question de **l'amélioration des conditions salariales de l'agent de l'Etat**.

Sur ce point précis, le VPM Lihau promet de mécaniser et de résoudre le problème des fonctionnaires non payés avec le phénomène NU (nouvelles unités), en privilégiant un dialogue constructif avec le banc syndical.

Taxe RAM : Augustin Kibassa ce mercredi à l'Assemblée nationale, sous la menace des députés FCC

OLIVIER DIOSO

C'est ce mercredi 6 octobre 2021 que le ministre des PTNTIC, Augustin Kibassa Maliba, répond aux préoccupations de l'Assemblée nationale au sujet de la controverse qui entoure la taxe RAM (Registre des appareils mobiles). En même temps, le FCC, l'opposition parlementaire, menace d'initier une motion de défiance contre le ministre. C'est dans un climat tendu que Kibassa tentera ce mercredi de sauver son poste, plus que jamais en ballottage défavorable.

Le dossier RAM continue de hanter les nuits du ministre Augustin Kibassa des Postes, Téléphones et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PTNTIC) mis en cause dans l'institution de la taxe RAM (Registre des appareils mobiles). Les députés nationaux de l'opposition parle-

mentaire, notamment ceux du Front commun pour le Congo (FCC), sont déterminés à avoir la tête de ce membre du Gouvernement. Qui est invité à l'Assemblée nationale pour répondre ce mercredi 6 octobre à une question orale avec débat sur le "Dossier RAM" dont la taxe, selon la représentation nationale, est perçue illégalement.

En effet, ces élus nationaux des groupes parlementaires du FCC refusent de cautionner « cette perception illégale des frais de crédits de communication sur le compte de tous les usagers des téléphones mobiles en RDC, sous le fallacieux prétexte d'identification et de certification des appareils cellulaires », ont-ils fait savoir dans une déclaration politique rendue publique le lundi 4 octobre dernier.

Les fidèles de l'ancien Président de la République, Joseph Kabila, autorité morale du FCC, promettent de « déposer incessamment une mo-

tion de défiance contre M. Augustin Kibassa Maliba, ministre des PTNTIC, si l'Union sacrée de la Nation persiste dans son jeu de simulacre ». Jeu consistant à tromper la vigilance de la population et de couvrir par des manœuvres politiciennes, le membre du gouvernement mis en cause, ainsi que la gravité du scandale que représente cette opération, aussi illégale qu'immorale d'appauvrissement du peuple congolais pourtant déjà fortement meurtri de par la faiblesse de son revenu.

Ils ont insisté sur la « démission et celle de tous les membres de la direction de l'ARPTC (Agence de régulation des Postes, Téléphones et Communication) impliqués dans cette opération ». Aussi exigent-ils « la suppression sans condition de la taxe RAM et le remboursement de la totalité des crédits frauduleusement soustraits dans les différents comptes de crédits de com-

munications de nos concitoyens ». Sans oublier « la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire en vue d'établir la responsabilité de toutes les personnes impliquées dans cette opération d'escroquerie de la population congolaise ». Ils comptent se constituer en association de victimes de concussion et de traduire en justice tous les responsables de ce crime.

Tout « en dénonçant le vice de procédure qui a entaché la sélection par le bureau de la question orale avec débat relative à cette taxe RAM au mépris du mécanisme prévu à l'article 175 alinéa 3 du Règlement intérieur qui tranche le cas de superposition d'initiatives et de la connexité de leurs objets ». C'est pour cela que ces élus du peuple devraient, désormais, « faire usage, en toute responsabilité, des moyens d'information et de contrôle mis à leur disposition par les différents textes qui régissent

le fonctionnement de l'Assemblée nationale ». Ce, en vue de « contribuer à l'amélioration de la gouvernance du pays et de répondre ainsi aux aspirations profondes de nos compatriotes ».

Ils s'engagent à éviter que l'exercice légitime de cette action de contrôle de l'Exécutif ne soit réduit à une simple mise en scène pour distraire l'opinion sans véritablement aborder, moins encore résoudre, le fond de la question de RAM.

Sans autre forme de procès, les groupes parlementaires du FCC tiennent compte de la condamnation unanime de la taxe RAM, par les députés nationaux aussi bien de la majorité que de l'opposition lors du débat général sur la question orale avec débat adressée au ministre Augustin Kibassa à la plénière du 29 septembre dernier. Aussi ces députés FCC ont-ils décidé de « prendre en main la cause du peuple congolais dans ce dossier RAM ».